

Compte-rendu du  
conseil d'administration de l'APACIB  
du 29 mars 2005

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le mardi 29 mars 2005 dans la salle de conférences du CRNA Ouest.

\_Présents\_ : Tarik HOUARI, Loïc LE QUINTREC, Samuel SALOU,  
Jean-François GARO, Didier EVEN, Olivier CHAPPUIS, Marie-Elise INISAN,  
Nathanaël MEAR, Sylvain TRAPES, Marc BANNISTER.

\_Excusés\_ : Marthe LE MOAN, Valéry LEGROS, Michel BOULIC,  
Marie-Françoise RICHARD, Steven GUILLOU, Sylvie RENOUF.

\_Absents\_ : Guy SCHAUTERDEN, Bernard GELEBART, Yannick ROUILLARD,  
Thierry POSTEC, Gwenaël ROCHER.

La réunion débute à 14h10.

Tarik commence le CA en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres et rappelle l'ordre du jour qui est la répartition des subventions aux différentes sections.

\*1.ATTRIBUTION DE LA 1ère DOTATION.\*

Tarik rappelle que le CLAS s'est réuni au mois de mars pour attribuer les subventions aux différentes associations (C'est Marie-Elise qui représentait l'APACIB). 85% de la 1<sup>ère</sup> dotation a été attribuée en fonction du nombre d'adhérents. La 2<sup>ème</sup> dotation sera peut-être différente car des associations se sont plaintes de ne pas en avoir eu assez. En effet, les subventions sont en baisse car la subvention des arbres de Noël a été augmentée ce qui en laisse moins pour les associations qui n'ont pas comme l'APACIB augmenté leur nombre d'adhérents.

Tarik propose de fonctionner comme l'année passée avec une petite différence, on comptera (décision de l'AG) comme adhérents, les conjoints. Cependant, le Président rappelle que lors du dernier CA 2004 une proposition de répartir les subventions en fonction des frais fixes avait été émise. L'exemple est la section foot qui doit faire face à des frais de location de terrain, d'arbitrage, ..., si cette section n'avait pas un minimum de subventions, elle ne pourrait pas fonctionner. Tarik lance le débat et s'affiche contre : Toutes les sections ont plus ou moins des frais fixes. Finalement le débat n'est pas jugé d'actualité, et pourra éventuellement ressortir une autre année si besoin.

Les sommes attribuées sont : 10317,40€ pour l'arbre de Noël ; 1200€ pour l'assurance ; 19303,87 pour l'APACIB.

Marie-Elise présente un résumé de la réunion du CLAS. La part pour les enfants de l'arbre de Noël a été augmenté : 43€ au lieu de 37€ (Le CLAS OUEST est contre car cela est préjudiciable aux petites associations). Marie-Elise demande si le repas de Noël est compris dans cette subvention : Réponse de Tarik : NON.

Marie-Elise a fait part de la liste du matériel demandé par l'APACIB :

-\*\_appareil photo numérique\_\* : favorable bien que le prix 1000€ leur a paru élevé (600€ pour Lannion, mais Tarik explique qu'il s'agira d'un Reflex, de plus l'APACIB achètera sur fond propre un APN de poche.). Marie-Elise précise que l'accord était favorable à la condition que l'APN soit utilisé uniquement lors d'activités liées à l'APACIB. Tarik est étonné car toutes les conventions signées auparavant et ce quelque soit le matériel concerné n'ont jamais fait figurer ce genre de restriction.

-\*\_Banques et tables\_\* : avis favorable. Nantes avait la même demande et s'occupe des devis pour Brest et Lannion : 10 tables de 8, mais Jean-François demande à vérifier les dimensions pour s'assurer que ça rentre dans la remorque.

-\*\_Micro sans fil\_\* : avis favorable.

-\*\_Présentoir revues\_\* : avis favorable

-\*\_Scanner à diapo\_\* : ne rentre pas dans les crédits d'investissement car assimilé à du matériel informatique.

\* -\*\_Kärcher, débroussailleuse, scarificateur\_\* : en discussion pour le moment, mais plutôt défavorable.

-\*\_Casques pilote\_\* : Avis défavorable. Pour le CLAS, la section pilote est une activité « gênante » car les pilotes sont déjà subventionnés au niveau des heures de vol.

-\*\_Casques cycliste\_\* : à voir si ça ne rentre pas dans le budget sécurité du CCAS. En attente d'une réponse du bureau du CLAS via Henri CHALM.

-\*\_Distributeurs\_\* : avis négatif car ça donne des bénéficiaires.

-\*\_Billetterie et Ciné spectacle\_\* : la demande est pour la billetterie : 9600€ et ciné-spectacle : 9000€. En première dotation, on versera 4800€ à la billetterie et 4500€ à la section ciné-spectacle ce qui représente 6 mois d'activité. Tarik demande à s'exprimer sur le fait qu'il faut subventionner la section ciné-spectacle malgré son caractère individuel car elle attire malheureusement beaucoup d'adhérents.

Il reste donc 10003,87€ (19303,87-4800-4500) à répartir entre les différentes sections de l'APACIB.

Tout comme l'an passé, on répartit en fonction de la somme/\_ \_/du nombre d'adhérents des sections soit 241. Le CA reste ainsi logique dans la distribution des subventions, on ne pénalise pas une section plus qu'une autre. Le ratio par adhérent est donc de 41,5€.

\*\_Tableau récapitulatif des subventions en 1<sup>ère</sup> dotation\_:

\*

\*Section\*

\*Nombre d'adhérents\*

\*Demande\*

\*1<sup>ère</sup> dotation\*

\*Montant non pourvu\*

foot

43

3585

$43 \times 41,5 = 1784,5 \text{€}$

1800.5

ski

18

1200

747

453

Golf

30(ou 28 ?)

1860

1245

615

oenologie

29

1800

1203.5

596.5

vélo

18

1300

747

553

Pilotes

75

15535

3112.5

12422.5

Voile

11

700

456.5

243.5

volley

17

1100

705.5

394.5

Photo

6

0

0

0

musique

4

0

0

0

TOTAL

251

27080

10001.5

17078.5

Les sections ne pourront bénéficier de leur dotation que lorsque

l'APACIB aura bien sûr reçu la subvention du CLAS sauf demande express qui serait étudiée par le trésorier.

Les 2.37€ restant sont attribués à la section billetterie.

Pour la soirée annuelle, 500€ seront prévus sur la 2<sup>nde</sup> dotation. Marie-Elise se propose d'organiser cette soirée ! Le Président s'en réjouit depuis le temps qu'il cherchait une personne pour s'en occuper !

## \*2.DIVERS.\*

§\*\_Billetterie sur Quimper:\_\* Marie-Elise souhaiterait développer la billetterie sur Quimper (au théâtre de Cornouaille, il y a une possibilité d'abonnement). « Il n'y a rien sur Quimper, tout est sur Brest » c'est ce que reproche le personnel logeant dans le sud ! Faux répond Tarik, car les tickets cinéma Club sont valables à Quimper, mais aussi à Morlaix. Si les gens sont demandeurs, ils s'en occupent, pas de soucis, on est d'accord. En ce qui concerne les bons dialogue, il n'y pas d'équivalent à Quimper, la grande librairie de Quimper ne fait pas la réduction de dialogue, donc les gens ont dit ne pas être intéressés. Marie-Elise dénonce alors le manque d'information ! Sam en profite pour demander si il y aura des places pour les vieilles charrues. Réponse NON, car au vu du passé, ils ne sont pas intéressés par les CE ! Marie-Elise demande quelle est la procédure à suivre pour obtenir des tickets cinéma sur Quimper : Tickets achetés par Tarik directement (Celtic, Club) ou Par courrier ou On donne un chèque à la personne en charge. Il ne faut pas prendre de risque sur la date de validité, pas de nombre limite. Ensuite on applique 20% de subvention.

§\*\_Sorties :\_\* Bernard étant absent, il n'y a pas de nouvelles concernant la sortie Futuroscope. Le vélo a obtenu l'accord pour la sortie BIL en mai. Un voyage sur Paris avec sortie dans un cabaret sera à prévoir. S'il reste des sous, il y aura une sortie ski en fin d'année. Il y aura peut-être aussi une sortie plongée et une sortie parachutisme organisée par le CLAS.

§\*\_Arbre de Noël :\_\* Pour la première fois, l'arbre de Noël aura lieu un dimanche (le 12 décembre) au lieu d'un samedi. Olivier explique que la salle est disponible le 11 et le 12, mais que le 11, il ne reste que des spectacles chers, alors que le 12 il y a du choix. Le CA accepte l'idée.

§\*\_Le BRAC :\_\* demande via un courrier adressé aux membres du CA une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un survêtement à l'occasion des 30ans du club ! La subvention demandée est de 817€. Mais Sam, à la vue de l'attribution des subventions, déclare que son plan de financement n'est plus valable : la dotation est nettement inférieure aux prévisions. Il manque beaucoup. Cette demande est basée sur une subvention à 50%, Tarik rappelle que de manière générale l'APACIB subventionne à 20% les activités. Sam souligne qu'il est maintenant mal à l'aise de demander une augmentation de subvention. Tarik propose qu'en échange d'une subvention exceptionnelle le BRAC organise une petite manifestation du genre tournoi ou match sur le terrain du radar avec barbecue..... Le BRAC accepte et le CA vote à l'unanimité pour une subvention exceptionnelle. Une discussion s'en suit sur le montant. 900€ : 4 pour, 1000€ :6 pour. Tarik annonce qu'il organisera peut-être parallèlement un tournoi de volley sur herbe.

§\*\_BIL :\_\* Proposition du président du BIL : permettre l'utilisation de crédits BIL pour des projets transversaux sur site. Une partie du budget BIL n'est pas utilisée chaque année en raison du manque de projets. Tarik est contre, car cela ouvre la porte à des dérives futures. Le crédit BIL est le seul qui permette à des associations d'avoir des contacts entre elles. La facilité de faire de tels projets locaux risque

de faire qu'on ne se lancera plus dans des projets inter-associations qui sont plus compliqués. Le problème est qu'on sait très tard dans l'année ce qui reste dans les budgets BIL : des projets qui auraient dû être lancés ne le sont pas....L'idéal serait qu'on décide en fin d'année ce qui peut se faire en fonction de ce qui reste dans le budget BIL.

§\*\_Site APACIB :\_\* Thierry POSTEC souhaite de l'aide pour se décharger un peu de la mise à jour du site. Mélanie BESSON (éq8) « travaillerait » à un nouveau site. Olivier de son côté s'était proposé pour mettre à jour le site actuel. Tarik : On ne décide pas hors CA ou bureau, si d'autres veulent s'investir, c'est avec un immense plaisir mais on en parle d'abord en CA pour l'officialiser et éviter des doublons, de froisser ou de démotiver quelqu'un ! C'est toujours ce problème de communication. Comment faire connaître ce que l'on fait ? En tout cas, Mélanie semble être en mesure de réaliser un site de qualité et le CA lui donne carte blanche pour la création de ce site !

§\*\_Terrain de foot :\_\* Sylvain, Nathanaël et Philippe LAVIEC y travaillent.....

§\*\_Centre socio sportif\_\* Steven Guillou continue à prospecter.

§\*\_Réunion avec le chef de centre :\_\* La question se pose de savoir si on présente le nouveau bureau au chef de centre vu le contexte actuel. Marc BANNISTER intervient sur le fait que ce n'est pas parce qu'il y a un conflit actuel avec une certaine partie du personnel du CRNA qu'il faut boycotter une rencontre avec le chef de centre. Par ailleurs, 20% des adhérents sont de la DAC. En raison des tensions sociales qui règnent au CRNA, le CA décide de différer la traditionnelle rencontre. Le bureau comme à l'accoutumée prendra rendez-vous avec le DAC OUEST.

La séance est levée à 17h10.

A Loperhet le 29 mars 2005,

Le  
secrétaire

Le Président